



Déclaration liminaire de la FSU 65 au CSA du 12 septembre 2023

Madame la Dasen,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D,

Nous débutons cette nouvelle année scolaire avec un nouveau ministre. M. Pap N'diaye n'aura pas laissé une marque impérissable de son action. Pour cause, rarement un ministre ne sera resté aussi peu de temps à ce poste (1 an et 2 mois), surtout en comparaison de l'interminable mandat de Jean-Michel Blanquer (5 ans et 3 jours...).

Et ce n'est pas la revalorisation "socle" microscopique du 1er juillet 2023 qui y changera quoi que ce soit. Chacun pourra en juger en consultant les nouvelles grilles de salaire de juillet 2023.

Certes la FSU en particulier aura arraché dans la foulée de la mobilisation interprofessionnelle de défense des retraites le doublement de l'ISAE et ISOE, l'augmentation du taux de promus à la Hors-classe et le "décontingement" de la Classe Exceptionnelle, mais on reste encore loin du compte, que l'on se place du point de vue des personnels qui voient leurs salaires grignotés par l'inflation après des années de gel liés aux politiques d'austérité ou de l'intérêt du système scolaire qui peine toujours autant à recruter des enseignants. D'autant que le "Pacte", mobilise plus du tiers du budget revalorisation (1,1 milliard sur 3) alors qu'il n'en est pas une puisqu'il s'agit de nouvelles missions, et constitue une attaque importante vis à vis de notre statut de notre temps de travail (déjà plus de 40h hebdomadaires) et les équipes. Notre temps de travail n'est pas extensible, et nous vous le disons clairement ; les missions du Pacte enseignant conduiront à mettre en difficulté les enseignant.es et à impacter un travail d'équipe déjà bien dégradé...

Le pacte renforcera un peu plus les inégalités salariales homme/femme, celles-ci subissant davantage les contraintes familiales et domestiques et ce n'est pas la possibilité de prendre une demi-part, présentée comme une mesure d'égalité, qui y changera quelque chose. Le pacte est aussi une aberration pédagogique reproduisant les mêmes recettes pédagogiques à l'œuvre depuis le début des années 2000 (aide personnalisée, APC, stages de remise à niveau...) et qui ont largement démontré leur inefficacité : surentraînement sur des compétences de bas niveau, traitement de la difficulté scolaire en dehors du cadre de la classe. Soit dit en passant, il est frappant qu'un ministère qui se pique de baser ses préconisations sur un socle scientifique n'ait jamais procédé à une évaluation de l'efficacité de ces

dispositifs. Il est dès lors évident que ce qui est recherché par le pacte est que l'éclatement du statut et la conformation des enseignants (qui savent pertinemment l'inutilité de ces dispositifs) à sa politique par un chantage au porte-monnaie.

C'est donc de pied ferme que les personnels attendent Gabriel Attal, nouveau ministre n'ayant jamais été scolarisé à l'école publique, responsable de la mise en place du Service National Universel et qui n'a d'autre compétence en matière d'éducation que celle d'être un membre de la garde rapprochée d'Emmanuel Macron !

De ce point de vue, le discours médiatique en cette rentrée n'est pas surprenant : l'école se retrouve instrumentalisée au service du mantra présidentiel sur l'autorité. On assiste donc à un florilège de déclarations, sur les abayas, l'uniforme etc... Évidemment, tout cela est à mille lieux des véritables problèmes de l'école ; crise du recrutement, formation indigente, formatage pédagogique, pilotage par les résultats, accompagnement des élèves à besoins particuliers, souffrance au travail, bâti scolaire vétuste ou inadapté, nécessité de renforcer la politique de l'éducation prioritaire... Tout cela est masqué par l'écran de fumée réactionnaire voulu par le président Macron et dont le ministre est semble-t-il un exécutant zélé.

Tout pédagogue sensé sait bien que la véritable autorité procède de la légitimité qui est reconnue à l'enseignant.es par ses élèves, et qui se construit sur la capacité de celui-ci à assurer un cadre lisible, bienveillant et juste... Voilà une leçon politique dont le président de la République devrait s'inspirer, et se demander à quelle point son mandat a participé à l'aggravation des inégalités, à la stigmatisation de certaines populations et à la dégradation de la relation entre la police et la population.

Et que dire de ce flyer à destination des parents envoyé par le Ministère si ce n'est encore que pure propagande et tissu de mensonges ? Le ministre y annonce que dorénavant l'enseignante ou l'enseignant de leur enfant mettra en place de façon régulière des séances de lecture, écriture, exercices de grammaire, orthographe et calcul laissant entendre par cette communication que nous ne faisons rien de tout cela en classe. Mais que faisons-nous alors ???

Cette communication mensongère, dénigrant la profession enseignante ne parvient pas à masquer l'absence d'une réelle politique ambitieuse pour l'école publique.

Non, aucun moyen supplémentaire pour l'accueil des élèves de 2 ans en Éducation prioritaire n'est prévu,

Non, toutes les classes de GS, CP et CE1 ne sont pas plafonnées à 24 élèves par classe,

Non, toutes les classes de GS en REP ne seront pas dédoublées à cette rentrée,

Non, tou.tes les enseignant.es ne seront pas augmenté.es,

Non, tous les personnels enseignants ne bénéficieront pas d'une formation au harcèlement pour ne reprendre que quelques citations de cette publication.

Alors NON, nous ne distribuerons pas cette communication que nous considérons comme de la propagande politique ! Vous conviendrez que dans cette période électorale nous devons respecter le devoir de réserve.

Pour en revenir aux véritables problèmes de l'école justement, nous constatons cette année que **la crise du recrutement devient de plus en plus visible** dans les écoles, collèges et lycées, avec des contractuel.les de plus en plus nombreux.ses, affecté.es au dernier moment avec comme seul bagage de sommaires explications sur ce qu'est un cahier journal et ce qu'est Eduscol. Nous dénonçons fermement cette situation, tant du point de vue des dégâts sur l'école, que sur la violence de l'entrée dans le métier pour ces personnels. Pour autant, pour la FSU, il est hors de question de faire porter la responsabilité sur ces personnels. Ils et elles pourront compter sur la solidarité de nos syndicats afin que leurs droits soient respectés et que l'administration assume ses responsabilités vis-à-vis d'eux.

La situation de l'ASH nous interpelle fortement, avec un nombre de postes vacants très élevé, notamment sur les dispositifs ULIS collège. L'ampleur du phénomène ne permet plus de fermer les yeux ; il y a bien un problème de conditions de travail sur ce type de poste. Bien évidemment, l'indigence des moyens affectés à l'école inclusive pèse lourd, comme pour les élèves inclus dans les classes banales.

La promesse d'un enseignant devant chaque classe pour la rentrée n'est pas tenue.

Dans le premier degré ; elle ne l'est que grâce à l'utilisation de moyens dévolus aux brigades de remplacement qui sont d'ores et déjà mobilisés sur des classes non pourvues . Nous ignorons toujours, malgré nos demandes répétées, le nombre de jours de non-remplacement des professeurs des écoles en 2022-2023. Cette année encore, ce sera sur ces moyens que s'organiseront les décharges de direction des écoles de moins de 4 classes, contraignant les circonscription à choisir entre remplacer les arrêts maladie ou décharger les directeurs et directrices. Nous demandons encore cette année que soit repensé ce fonctionnement et que des postes de titulaires de secteurs soient créés avec un emploi du temps à l'année sur ces décharges de direction.

Dans le second degré, nous constatons dès la rentrée le manque d'enseignants dans les établissements du 65, qu'ils ne se soient pas encore présentés ou qu'il n'y ait aucun remplaçant encore nommé pour assurer le service de collègues en arrêt. Et qu'est-ce le ministre appelle un enseignant ? Un adulte recruté en

urgence sur petite annonce à Pôle Emploi, pas ou peu formé, sans aucune expérience ?

Et peut-être M.Attal aurait-il pu ajouter à son flyer qu'il n'hésiterait pas à entasser nos élèves à plus de 30 par classe comme c'est le cas à Marie Curie avec jusqu'à 34 élèves à faire communiquer en langue étrangère, au collège Desaix en 3° avec 31 élèves + l'intégration d'ULIS, ou à Victor Duruy où on tente d'asseoir 35 élèves dans des salles à 32 places assises.

Nous souhaitons également insister sur la nécessité d'affecter une AESH à l'accompagnement des élèves ayant une notification individuelle sur la totalité de leur temps de scolarisation, ce qui n'est parfois pas fait par manque de personnel dans l'école.

Enfin, nous souhaitons vous alerter sur la situation de l'école

élémentaire Henri IV de Tarbes qui, malgré l'ouverture de sa dixième classe à cette rentrée, comptabilise 26 élèves dans chacune des deux classes de CP et non pas moins de 20 nationalités dans toute l'école. Pour autant, les élèves qui devraient bénéficier du dispositif UPE2A en sont privés. Pour cause l'éloignement du dispositif qui se trouve à l'école Jules Verne de Tarbes : certains parents sont dans l'incapacité d'y accompagner leur enfant. Nous vous demandons donc la création d'un UPE2A sur l'école d'Henri IV élémentaire de Tarbes.

Nous vous remercions pour votre écoute.